

PROGRAMME DÉTAILLÉ DE FORMATION PROFESSIONNELLE

« Au cœur des Approches Restauratives »

Document pédagogique et administratif conforme aux exigences du Code du travail (Art. L. 6353-1 et suivants)

1

1. IDENTIFICATION ET INFORMATIONS GÉNÉRALES

- **Intitulé de la formation** : Au cœur des Approches Restauratives
- **Nature de l'action de formation** : action de formation concourant au développement des compétences, au sens de l'article L. 6313-1 du Code du travail. Document d'information pédagogique et administratif remis avant l'inscription définitive, conformément aux dispositions applicables du Code du travail.
- **Organisme de Formation (OF)** : *Au cœur des approches restauratives — immatriculation en cours*
- **Numéro de Déclaration d'Activité (NDA)** : *[En cours d'attribution auprès de la DREETS Occitanie]*
- **Durée totale** : 268 heures et 30 minutes réparties sur 9 mois.
- **Dates de session** : Du 2 novembre 2026 au 31 juillet 2027
- **Lieu et modalités de réalisation** : Formation hybride (Blended Learning)
 - **Distanciel synchrone et asynchrone (220h30)** : Plateforme *SchoolMaker*, salles virtuelles *Zoom*.
 - **Présentiel (48h)** : 6 jours de 8 heures (62 rue du Roussillon, 81100 Castres) Afin de favoriser la pratique et l'expérimentation de chacun, les participants seront répartis en groupes à effectif réduit lors des journées en présentiel.
- **Public visé** :
 - Professionnels et bénévoles en contact avec du public et/ou travaillant en équipe, souhaitant perfectionner et enrichir leur posture d'écoute grâce aux processus restauratifs.
 - Professionnels intervenant dans les domaines sociétal, familial, éducatif ou scolaire, en prévention ou en gestion de conflits avérés (avec ou sans violence).
- **Prérequis** :
 1. Volonté explicite de pratiquer et de mettre en œuvre les processus restauratifs au sein de sa structure ou auprès de son public.

2. Engagement à expérimenter régulièrement entre les séances.

- **Préparation à l'entrée en formation :**

1. L'ouvrage *La Justice Restaurative* de Howard Zehr est **offert à chaque participant** afin de disposer d'une référence commune pour entrer dans le parcours.
2. Le visionnage du film « *Je verrai toujours vos visages* » de Jeanne Herry est recommandé avant le démarrage de la formation.

- **Effectif et dimensionnement : Ouverture de la session sous réserve d'un minimum de 17 inscriptions confirmées.**

- **Référente Handicap & Accessibilité :** Catherine BONNIN — Mail : catherine.bonnin.ml@gmail.com | Tél. : 06 25 68 51 82 Toute personne ayant un besoin spécifique est invitée à contacter la référente handicap avant l'inscription afin d'étudier les adaptations possibles.

2

2. OBJECTIFS PROFESSIONNELS ET OPÉRATIONNELS

À l'issue de la formation, l'apprenant sera capable de :

1. **Préserver le sens profond et l'éthique de l'Approche Restaurative (AR)** dans sa pratique professionnelle.
2. **Développer une posture impartiale et consciente** de ses propres jugements, fondée sur l'écoute inconditionnelle et le cadre de sécurité.
3. **Accueillir l'humain dans son unicité** et structurer la préparation des entretiens (méthode M.A.I.S. et gestion des non-négociables).
4. **Ancrer sa pratique professionnelle avec authenticité**, en s'appuyant sur le prendre soin de soi et l'analyse de sa prestation en supervision.
5. **Appliquer et ajuster les processus restauratifs** grâce à l'expérimentation, à la co-facilitation et au droit à l'erreur apprenante.
6. **Faire vivre l'intelligence collective et le travail en réseau**, en créant des outils d'évaluation des pratiques et de transmission.
7. **Garantir le cadre de sécurité, le respect de la confidentialité et l'éthique** au sein de son environnement professionnel.

3. STRUCTURE ET DÉCOUPAGE DU VOLUME HORAIRE (268h30)

Modalité / Typologie de séquence	Descriptif & Contenu	Volume Horaire
Cours, échanges & Supervision (Distanciel)	Trois séances de formation par semaine, complétées par des temps de travail en groupe et de supervision répartis au cours du parcours. Les séances sont programmées sur les créneaux proposés les lundis et jeudis, de 12h30 à 14h et de 18h à 19h30, selon le calendrier pédagogique communiqué aux participants.	192 h 00
Master classes thématiques (Distanciel)	8 master classes de 3 h, avec l'intervention de professionnels européens, pour enrichir le parcours par la diversité de leurs expériences et de leurs approches.	24 h 00
Ateliers immersifs en Présentiel	Présentiel : 48 h (6 journées de 8 h). Chaque participant bénéficie des 6 journées en présentiel. Afin de favoriser la pratique et l'expérimentation de chacun, les participants sont répartis en groupes à effectif réduit.	48 h 00
Coaching & Entretiens Restauratifs individuels (distanciel)	3 séances individuelles de 1h30 de suivi, d'accompagnement personnalisé et d'intégration de la pratique.	4 h 30
TOTAL GÉNÉRAL DE LA FORMATION	Formation hybride complète sur 9 mois	268 h 30

4. PROGRAMME DÉTAILLÉ MODULE PAR MODULE

Module 1 — Fondements, Histoire et Éthique des Approches Restauratives

- **1.1. Le fil rouge** : Origines, histoire et philosophie globale de la Justice Restaurative.
- **1.2. Éthique et déontologie** : Les valeurs fondamentales et la posture de l'intervenant restauratif.
- **1.3. Typologie des processus** : Définition, périmètres et spécificités de chaque dispositif restauratif.
- **1.4. Rigueur protocolaire** : Analyse de l'importance cruciale du respect de chaque étape de déroulement.

Module 2 — Posture Professionnelle : Neutralité, Écoute et Sécurité

- **2.1. Clarification de l'intention** : Visualiser et ajuster son positionnement d'intervenant.
- **2.2. Écoute inconditionnelle** : Développer la présence à l'autre sans projection ni jugement.
- **2.3. Pratique intensive** : Exercices d'écoute active et de reformulation.
- **2.4. Cadre de sécurité** : Identifier, poser et maintenir les points d'ancrage et de sécurité relationnelle.

Module 3 — Préparation et Conduite de l'Entretien Restauratif

- **3.1. Accompagnement initial** : Accueillir la demande, analyser le contexte et les besoins spécifiques.
- **3.2. Environnement d'intervention** : Créer les conditions matérielles, psychologiques et organisationnelles favorables.
- **3.3. Techniques d'entretien** : Maîtriser les 3 techniques fondamentales de déroulement de l'entretien.
- **3.4. Méthodologie M.A.I.S.** : Appliquer les 4 piliers de la préparation opérationnelle.
- **3.5. Clarification et formulation des non-négociables** : Formuler clairement les limites et le cadre de sécurité.
- **3.6. Confiance et posture** : Consolider l'assurance professionnelle par l'expérimentation guidée.

Module 4 — Posture de l'Accompagnateur, Post-Analyse et Supervision

- **4.1. Écologie du praticien** : Mettre en œuvre des techniques de préservation de soi et de gestion du stress.
- **4.2. Auto-évaluation** : Analyser objectivement sa prestation à chaud et à froid.
- **4.3. Exploitation de l'erreur** : Utiliser la supervision comme levier d'apprentissage et d'ajustement.
- **4.4. Plan d'amélioration** : Construire des actions correctives pour faire évoluer sa pratique.

Module 5 — Expérimentation, Co-Facilitation et Adaptabilité

- **5.1. Co-facilitation** : Sécuriser la pratique par l'animation en binôme.
- **5.2. Mesure d'impact** : Évaluer l'effet des interventions sur les participants et le groupe.
- **5.3. Rétrospective pédagogique** : Ajuster et faire évoluer le déroulé d'une séance sur la base du vécu.
- **5.4. Authenticité et protocole** : Concilier la réponse aux besoins réels avec la rigueur du protocole.

Module 6 — Intelligence Collective, Réseau et Outils d'Évaluation

- **6.1. Intégration de la communauté** : Participer activement à la dynamique de pair-émulation.
- **6.2. Engagement réseau** : Contribuer au développement et au rayonnement des pratiques restauratives.
- **6.3. Outils de mesure** : Élaborer des grilles d'évaluation et des indicateurs de suivi des pratiques.
- **6.4. Innovation pédagogique** : Proposer de nouvelles pistes d'évolution méthodologique.

Module 7 — Cadre Légal, Sécurité et Confidentialité

- **7.1. Cadre d'intervention** : Veiller au respect scrupuleux du cadre légal, du secret professionnel et de la confidentialité.

5. MÉTHODES PÉDAGOGIQUES ET RESSOURCES DÉPLOYÉES

- **Modèle pédagogique** : Formation construite en référence aux travaux de recherche et modèles internationaux de la Justice Restaurative (notamment Serge Charbonneau, Catherine Rossi, Robert Cario, Noémie Micoulet, Hélène van Dijk, Belinda Hopkins, Wendy Thuillier), adaptés par Catherine BONNIN.
- **Pédagogie active et inductive** : Centrée sur les apprenants, privilégiant les mises en situation réelles ou simulées, la résolution de cas pratiques, les activités de découverte et l'analyse d'erreurs constructives.
- **Supports et ressources pédagogiques remis** :
 - Livret complet de l'Entretien Restauratif
 - Livret de la Rencontre Restaurative
 - Livret du Cercle de Parole
 - Livret du Cercle Familial
 - Livret du Cercle de Découverte
 - Annexes méthodologiques : fiches de déroulement, grilles de suivi et critères d'évaluation des pratiques.

6. MODALITÉS D'ÉVALUATION ET DE SUIVI DE L'EXÉCUTION

A. Suivi de l'exécution et assiduité

- Emargements numériques consignés pour chaque session distancielle (*SchoolMaker / Zoom*).
- Émargements papier / Feuilles de présence signées par demi-journée lors des 6 jours en présentiel.
- Quiz d'ancrage et de vérification des acquis à la fin de chaque session.

B. Évaluation des acquis et de la pratique

1. **Évaluation diagnostique (En amont)** : Entretien préalable obligatoire de 1 heure pour analyser les besoins, valider le projet d'intégration professionnelle et vérifier l'adéquation du profil.
2. **Évaluations formatives (En cours de formation)** :
 - Reprise et correction collective des quiz en début de séance.
 - Évaluation intermédiaire
 - Mises en situation pratiques et séances de supervision.
3. **Évaluation sommative (En fin de parcours)** :
 - Réalisation et présentation d'une étude de cas / analyse d'une mise en pratique réelle lors du 9^e mois.
4. **Évaluation de la satisfaction** : questionnaire final permettant aux participants d'évaluer le déroulement, les contenus, les modalités pédagogiques et leur satisfaction globale à l'issue du parcours.
5. **Sanction de la formation** : remise d'une attestation de fin de formation mentionnant la nature, la durée du parcours, l'assiduité du stagiaire et les résultats de l'évaluation des acquis. Cette formation n'est ni diplômante ni inscrite au Répertoire national des certifications professionnelles.

7. PROFIL ET EXPERTISE DE L'INTERVENANTE / FORMATRICE

Catherine BONNIN — Conceptrice et Formatrice Référente

- *Parcours de formation en Communication NonViolente (CNV - processus Marshall Rosenberg)* : 52 jours auprès de 11 formateurs certifiés internationaux, 1 an d'expérience sous contrat auprès d'une formatrice certifiée, démarche VAE.
- *Médiation en CNV* : Formée par Lyse Rodien, Geneviève Boucher-Wilson et Louise Romain.
- *Approche Restaurative pour la Jeunesse* : Formée par Belinda Hopkins (*Transforming Conflicts*, Angleterre).
- *Concertation en groupe / Jeunesse* : Formée par Joëlle Timmermans (*Le Souffle*, Belgique).
- *Cercles Restauratifs hors champ pénal (Conférence Familiale, Cercle Citoyen, d'Apprentissage et Restauratif)* : Formée par Hélène van Dijk (*Question de Justice*, St-Girons) et Dominic Barter (Bordeaux/Montpellier/Brésil).

- *Médiation Restaurative en champ pénal* : Formée par Serge Charbonneau (INAVEM / France Victimes - Paris) ainsi que par Erwan Dieu et Wendy Thuillier (ARCA - Université Catholique de Lyon).
- *Interventions en milieu pénitentiaire (Rencontres Condamnés/Victimes et Détenus/Victimes)* : Formée par Catherine Rossi, Robert Cario (IFJR) et Paul M. Benzoulou à l'ÉnaP (Agen).

8. CONDITIONS FINANCIÈRES ET ACCESSIBILITÉ ADMINISTRATIVE

- **Tarif global de la formation** : 4 100,00 € TTC par participant pour le parcours hybride complet de 268h30 (soit environ **15.27 € / heure de formation**).
- **Modalités de règlement** : Acompte de 20 % (820,00 €) à la signature de la convention / contrat de formation. Possibilité d'échéancement jusqu'à 10 fois via la solution *Alma*.
- **Délais d'accès et traitement des demandes** :
 - Traitement des demandes d'information sous 3 jours ouvrés par mail ou téléphone.
 - Date limite de retour des devis, conventions/contrats de formation signés : **20 octobre 2026**

